Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260428-DCM2026_040-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Saint-Carreuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le mardi vingt-huit avril deux mille vingt-six, salle de la Mairie sous la présidence de Madame Laurence MAHÉ, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le jeudi 16 avril 2026.

Etaient présents : Laurence MAHÉ, Le Maire, Rémi BLANCHARD, Vanessa MORIN, François NEVEU, Ségolène CLAVERIE, Adjoints, Anne-Cécile BODENES, Christophe BOITARD, Martine CARIMALO, Eugénie COLLET, Jérôme CHEVRIER, René DAULY, Régis LANCIEN, Aurélie MASSON, Solenn MEURO, Élodie MICHEL, Damien POSSEME, Miguel REBOURS.

Absents : Didier QUINTIN (pouvoir à Christophe BOITARD), Christelle VARGIU (pouvoir Laurence MAHÉ)

Secrétaire de séance : Élodie MICHEL

Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19
Absents : 2

DCM2026/040 : RENOUVELLEMENT COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le maire informe que conformément au 1 de l'article 1650 du code général des Impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commisison est composée :

- Du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation.

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur départemental des finances publiques. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du Conseil Municipal soit 24 personnes.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260428-DCM2026_040-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PROPOSE les personnes suivantes aux postes de commissaires de la commission communale des impôts directs :**
  Rémi BLANCHARD, Vanessa MORIN, François NEVEU, Ségolène CLAVERIE, René DAULY, Didier QUINTIN, Jérôme CHEVRIER, Anne-Cécile BODENES, Aurélie MASSON, Solenn MEURO, Christophe BOITARD, Élodie MICHEL, Miguel REBOURS, Martine CARIMALO, Damien POSSEME, Eugénie COLLET, Régis LANCIEN, Christelle VARGIU, René CHUPAU, Georges CORDUAN, Béatrice LE GOUPIL, Antoine MAHÉ, Carole MOISAN-MAZÉ, Elodie CLÉRICE.

Fait et délibéré à Saint-Carreuc
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurence MAHÉ

Le secrétaire de séance :
Élodie MICHEL